

La Finance & Le développement Durable

Par

Moustapha Adrien SARR

Juriste et ex Responsable RSE de banque

Journées annuelles AJBEF

Lomé, avril 2019



Plan de la présentation

Constat général à titre introductif

Éléments favorisant la prise de conscience générale

Le Concept de développement durable et de RSE

Les liens entre la Finance et la RSE

En quoi la question pourrait susciter l'intérêt des juristes que nous sommes

Les conditions essentielles pour la conduite d'une bonne démarche RSE



CONSTATS GÉNÉRAUX

Les besoins de l'humain sont par nature indéfiniment extensibles (MASLOW).

Les ressources sont, par essence, limitées.

QUELLE ÉQUILIBRE RECHERCHER?

L'HISTOIRE DE L'HUMANITE A TOUJOURS ÉTÉ MARQUÉE PAR « L'IMPROBABLE » CONCILIATION



CONSTATS GÉNÉRAUX

Nous avons failli dans la mise en œuvre de cet équilibre.

Nous sommes confrontés à des enjeux économiques, environnementaux et sociaux interdépendants.

Ces enjeux concernent tant les sociétés que les organisations et les citoyens.

Le modèle économique actuel fondé sur l'optimisation sans cesse croissant de la valeur économique et f

Notre qualité de vie future dépend des changements que nous apportons aujourd'hui à nos façons de faire



LA PRISE DE CONSCIENCE S'EST IMPOSÉE

Plusieurs accidents environnementaux et technologiques :

Bhopal, Tchernobyl, Seveso, Amoco Cadiz, Erika, Montchanin, Métaleurop

Des dégradations environnementales majeures :

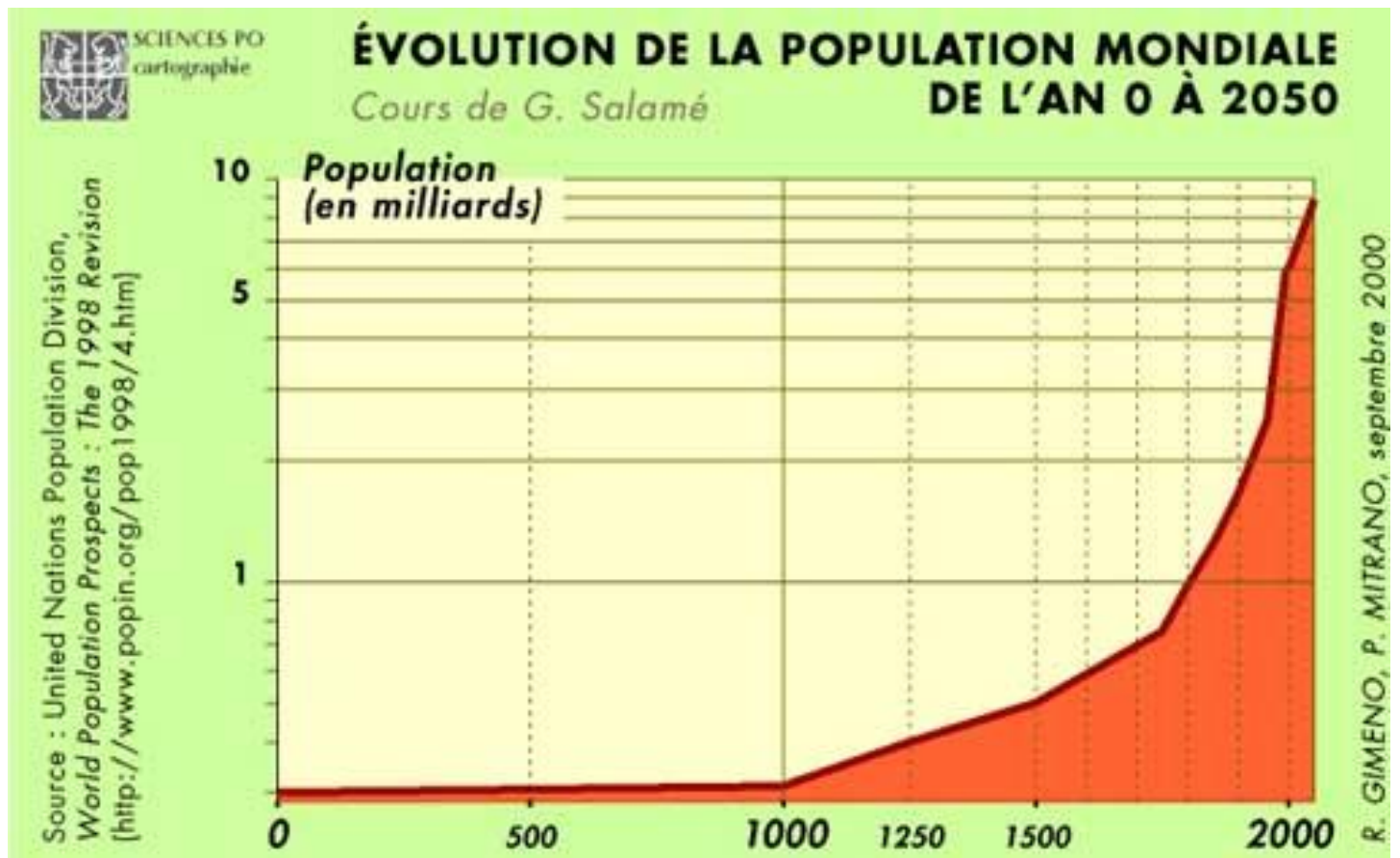
Trou de la couche d'ozone, changement climatique, désertification croissante, atteintes à la biodiversité, de

Evolution démographique

2,5 Mds en 950

6,5 Mds en 2005

Est. 9,2Mds en 2050





LA PRISE DE CONSCIENCE S'EST IMPOSÉE

Le système énergétique mondial dépend majoritairement des énergies fossiles

La demande énergétique ne fait qu'augmenter

Cette offre énergétique carbonée a des impacts sur l'environnement

GES : une des principales causes du réchauffement climatique

Ce modèle n'est pas soutenable.

La transition énergétique apparaît désormais comme une exigence



LA PRISE DE CONSCIENCE S'EST IMPOSÉE

Depuis 2015, les concentrations moyennes de CO₂ dans l'ensemble de l'atmosphère terrestre sont de 400

* L'acronyme « ppm » signifie « partie par million ». Il s'agit d'une unité de mesure communément utilisée p

Malgré forum, sommets & mises en garde des experts,

le climat continue à se réchauffer !





DE L'AGENDA 21 AU COP 21: Le monde se mobilise

L'Agenda 21 est un plan d'action par 120 chefs d'État lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992.

Le protocole de Kyoto, signé le 11 décembre 1997, il est le premier accord d'envergure internationale visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le COP 21 ou accord de Paris a été approuvé le 12 décembre 2015 et est entré en vigueur le 4 novembre 2016.



« Nous ne demandons pas aux entreprises de changer de métier... Nous leur demandons de l'exercer différemment »

Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, 2002



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN 3 PILIERS

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »

Le développement durable correspond à la recherche d'un équilibre, dans les décisions d'organismes publics ou privés, entre

un développement économique « viable »,

un environnement « vivable » et

un bilan social « équitable ».

« La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes »

Livre vert (Commission Green Paper 2001 "Promoting a European Framework for Corporate Social Responsibility")





LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ENTREPRISE

C'est quoi? Une manière responsable de faire des affaires qui diminue les effets négatifs de nos activités et

C'est comment? En ayant une meilleure compréhension de nos effets négatifs et de nos parties prenantes

Et Pourquoi (bénéfices)? Pour diminuer nos risques et accroître nos occasions d'affaires

Le développement durable dans l'entreprise c'est la mise en œuvre de sa politique RSE.



La RSE selon la norme ISO 26000

L'ISO 26000 définit la responsabilité sociétale comme : « Responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts qu'elle contribue au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société »
Elle prend en compte les attentes des parties prenantes

Elle respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales

Elle est intégrée dans l'ensemble de l'organisation et mise en œuvre dans ses relations

Elle décrit deux pratiques fondamentales de responsabilité sociétale qui sont :

1. L'identification des impacts des décisions et activités de l'organisation au regard des questions centrales de responsabilité sociétale

2. L'identification des parties prenantes et le dialogue avec celles-ci.

Ces deux pratiques visent à déterminer les domaines d'action pertinents et prioritaires pour une organisation

Des impacts sur l'ensemble de la chaîne de valeur (cycle de vie de l'activité/produit/service)

De la prise en compte systématique des 7 questions centrales

D'un périmètre étendu de sa responsabilité au sein de sa sphère d'influence

De ses parties prenantes.



Les 7 questions centrales d'une démarche RSE selon la norme ISO26000

Contribution au développement local

Gouvernance de

l'organisation

Relations et conditions de travail

Bonnes pratiques des affaires

Environnement

Protection du

consommateur

Droits de l'Homme

Lutte contre la corruption

Engagement politique responsable

Concurrence loyale

...

Emploi et relations employeurs / employés

Conditions de travail et protection sociale

Santé et sécurité au travail

...

Droits civils et politiques

Droits économiques, sociaux et culturels

Droits fondamentaux au travail

Obligation de vigilance

...

Consommation durable

Protection de la santé et sécurité du consommateur

...

Conflits d'intérêt

Abus de biens sociaux

Ancrage territorial

Education et culture

Création d'emplois et développement des compétences

...

Prévention de la pollution

Utilisation durable des ressources

Atténuation des changements climatiques et adaptation

...









Les opportunités pour l'entreprise

Confiance

Réduction couverture

Fidélité et engagement

Stabilité du marché

Soutien et expansion

Licence d'exploitation

Coopération, image

Image et réputation

Gain de Compétitivité

Engagement à LT

Croissance activité

Soutien accru

Stabilité relations d'affaires

AU REGARD DE CE QUI PRECEDE,

FINANCE ET RSE SONT – ELLES DEUX CONCEPTS ANTINOMIQUES?





La réponse est évidemment NON

- La Banque est une entreprise;

La Banque est une entreprise particulière: sa matière première: l'argent est le la finalité de l'activité des au

La banque est l'entreprise la plus réglementée au monde;

La banque est tout simplement le facteur X de l'activité économique et financière internationale.

C'est pourquoi : Standard SFI et principes d'équateur



Cadre de durabilité de la SFI Engagement pour promouvoir un DD

Politique de durabilité environnementale et sociale

engagements, les rôles et les responsabilités de l'IFC en ce domaine

Politique d'accès à l'information de l'IFC.

engagement pour promouvoir la transparence et une bonne gouvernance dans le cadre des opérations, et



**International
Finance**

Corporation

World Bank Group

Cadre de durabilité de la SFI Engagement pour promouvoir un DD

Normes de performance

destinées aux clients,

aider à éviter, atténuer et gérer les risques et les impacts de manière à poursuivre leurs activités de manière

couvrent les obligations des clients de collaborer avec les parties prenantes et communiquer des informations

L'IFC exige de ses clients qui bénéficient de ses investissements directs, (y compris les financements sur p



**International
Finance**

Corporation

World Bank Group

Cadre de durabilité de la SFI Engagement pour promouvoir un DD

8 Normes de performance que doit satisfaire un client pendant toute la durée de vie d'un investissement d

Norme de performance 1 : Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux

Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail

Norme de performance 3 : Utilisation rationnelle des ressources et prévention de la pollution

Norme de performance 4 : Santé, sécurité et sûreté des communautés

Norme de performance 5 : Acquisition de terres et réinstallation involontaire

Norme de performance 6 : Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles viv

Norme de performance 7 : Peuples autochtones

Norme de performance 8 : Patrimoine culturel



International Finance Corporation

World Bank Group

Cadre de durabilité de la SFI Engagement pour promouvoir un DD

Norme de performance 1: Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux

Identifier et évaluer les risques et les impacts environnementaux et sociaux du projet.

Adopter une hiérarchie des mesures d'atténuation de manière à anticiper et éviter les impacts, ou lorsque

Promouvoir une meilleure performance environnementale et sociale des clients grâce à une utilisation efficace

Veiller à ce que les griefs des Communautés affectées et les communications externes émanant des autres

Promouvoir et fournir les moyens nécessaires pour un dialogue concret avec les Communautés affectées



**International
Finance**

Corporation

World Bank Group

Cadre de durabilité de la SFI Engagement pour promouvoir un DD

Norme de performance 2: Main d'œuvre et conditions de travail

Promouvoir le traitement équitable, la non-discrimination et l'égalité des chances des travailleurs.

Établir, maintenir et améliorer les relations entre les travailleurs et la direction.

Promouvoir le respect du droit national du travail et de l'emploi.

Protéger les travailleurs, notamment les catégories vulnérables de travailleurs comme les enfants, les trav

Promouvoir des conditions de travail sûres et saines et protéger la santé des travailleurs.

Éviter le recours au travail forcé



**International
Finance
Corporation**
World Bank Group

Cadre de durabilité de la SFI Engagement pour promouvoir un DD

Norme de performance 3: Utilisation rationnelle des ressources et prévention de la pollution

Éviter ou réduire les impacts négatifs sur la santé humaine et l'environnement en évitant ou en réduisant la

Promouvoir l'utilisation plus durable des ressources, notamment l'énergie et l'eau.

Réduire les émissions de GES liées aux projets.



**International
Finance**

Corporation

World Bank Group

Cadre de durabilité de la SFI Engagement pour promouvoir un DD

Norme de performance 4: Santé, sécurité et sûreté des communautés

Prévoir et éviter, durant la durée de vie du projet, les impacts négatifs sur la santé et la sécurité des Communautés

Veiller à ce que la protection du personnel et des biens soit assurée conformément aux principes applicables



**International
Finance
Corporation**
World Bank Group

Cadre de durabilité de la SFI Engagement pour promouvoir un DD

Norme de performance 5: Acquisition de terres et réinstallation involontaire

Éviter, et chaque fois que cela n'est pas possible, limiter la réinstallation involontaire en envisageant des c

Éviter l'expulsion forcée.

Anticiper et éviter, ou lorsqu'il n'est pas possible d'éviter, limiter les impacts sociaux et économiques négat

Améliorer ou tout au moins rétablir les moyens d'existence et les conditions de vie des personnes déplacé

Améliorer les conditions de vie des personnes physiquement déplacées par la fourniture de logements adé



**International
Finance
Corporation**
World Bank Group

Cadre de durabilité de la SFI Engagement pour promouvoir un DD

Norme de performance 6: Conservation de la biodiversité et gestion durable

des ressources na

Protéger et conserver la biodiversité.

Maintenir les bienfaits découlant des services éco systémiques.

Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles vivantes par l'adoption de pratiques qui intègrent



**International
Finance**

Corporation

World Bank Group

Cadre de durabilité de la SFI Engagement pour promouvoir un DD

Norme de performance 7: Peuples autochtones

Veiller à ce que le processus de développement favorise le plein respect des droits humains, de la dignité,

Anticiper et éviter les impacts négatifs des projets sur les communautés de Peuples autochtones ou, si cel

Promouvoir des bénéfices et des opportunités liés au développement durable pour les Peuples autochtones

Établir et maintenir avec les Peuples autochtones affectées par un projet pendant toute sa durée une relation

Obtenir le Consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) des Peuples autochtones lorsque les circonstanc

Respecter et préserver la culture, le savoir et les pratiques des Peuples autochtones.



**International
Finance
Corporation**
World Bank Group

Cadre de durabilité de la SFI Engagement pour promouvoir un DD

Norme de performance 8: Patrimoine culture

Protéger le patrimoine culturel contre les impacts négatifs des activités des projets et soutenir sa préservation

Promouvoir la répartition équitable des avantages de l'utilisation du patrimoine culturel



**International
Finance**

Corporation

World Bank Group

Principes de l'Equateur*Une application de la RSE à la finance

*Du nom du pays où l'accord a été conclu

Conclus en 2003 avec 10 grandes banques des pays de l'OCDE (ABN Amro, Barclays, Citigroup, Crédit lyonnais, etc.)

Regroupaient en 2013 89 Banques et institutions privées de financement réparties entre 33 pays qui assurent le financement de 90% du PIB mondial



**EQUATOR
PRINCIPLES**

Principes de l'Equateur Une application de la RSE à la finance

« Nous, les Etablissements financiers qui appliquons les Principes de l'Equateur ("EPFI"), avons adopté le



**EQUATOR
PRINCIPLES**

Principes de l'Equateur Une application de la RSE à la finance

« Nous nous engageons à mettre en œuvre les Principes de l'Equateur au sein de nos propres politiques et



**EQUATOR
PRINCIPLES**

Principes de l'Équateur Une application de la RSE à la finance

En signant, de manière volontaire, les principes d'Équateur (EP), une banque s'engage à prendre en compte

On peut considérer les principes de l'Équateur comme une application de la RSE au domaine de la finance



**EQUATOR
PRINCIPLES**

3 Catégories de projets

Catégorie A: projets présentant des risques adverses potentiels sérieux sur le plan environnemental et social

Catégorie B: projets présentant des risques adverses potentiels limités sur le plan environnemental et social

Catégorie C: projets présentant des risques ou impacts adverses minimes sur le plan environnemental et social



**EQUATOR
PRINCIPLES**

Principes de l'Equateur Une application de la RSE à la finance

4 produits financiers

Activités de conseil en matière de financement de projets, lorsque le total des coûts d'investissement du projet s'élève à 10 millions USD.

2. Financements de projets, lorsque le total des coûts d'investissement du projet s'élève à 10 millions USD.

3. Prêts aux entreprises liés à un projet (incluant le financement des exportations sous forme de Crédit-acheminement).

La majorité du prêt est liée à un seul projet spécifique sur lequel le client exerce un Contrôle opérationnel et financier.

Le montant total du financement est d'au moins 100 millions USD.

L'engagement individuel de l'EPFI (avant rétrocession ou syndication) est d'au moins 50 millions USD.

La durée du prêt est d'au moins deux ans.

4. Prêts-Relais, d'une durée inférieure à deux ans et destinés à être refinancés par Financement de projet.



EQUATOR PRINCIPLES

Principes de l'Equateur Une application de la RSE à la finance

Principe 1 : Revue et catégorisation

Principe 2 : Évaluation environnementale et sociale

Principe 3 : Standards environnementaux et sociaux applicables

Principe 4 : Plan d'action et système de gestion

Principe 5 : Participation des parties prenantes

Principe 6 : Mécanisme de règlement des griefs

Principe 7 : Revue indépendante

Principe 8 : Engagements à faire ou à ne pas faire ("Covenants")

Principe 9 : Suivi indépendant et Reporting

Principe 10 : Présentation de rapports par les EPFIs



EQUATOR PRINCIPLES

JURISTES DE BANQUE & RSE

La RSE c'est d'abord le respect de la légalité. C'est ensuite aller au-delà de la légalité pour toucher l'équité.

La RSE est basée à 90% sur le respect de la réglementation depuis la constitution jusqu'aux arrêtés administratifs.

Le Juriste de banque est le référent de l'entreprise en terme de bonne gouvernance.

Le juriste est le garant de la veille réglementaire au sein de la banque.



JURISTES DE BANQUE & RSE

Le juriste de banque gère les affaires contentieuses de l'établissement et veille à réduire, du mieux possible,

Le juriste de banque est de ce fait au début et à la fin de tout processus légal au sein de l'entreprise.

Enfin le juriste de banque est tout simplement un homme qui vit en société. Il doit à ce titre jouer sa partition





LES CONDITIONS ESSENTIELLES POUR LA CONDUITE D'UNE BONNE DÉMARCHE RSE

Une bonne démarche RSE exige:

Un audit de l'organisation, du cœur de métier (chaîne de valeur) de l'entreprise afin d'en déterminer ses points forts et ses points faibles;

Un engagement fort du Conseil d'administration et de la Direction Générale à travers une politique et des objectifs clairs;

La désignation d'un responsable jouissant d'une réelle légitimité au plan de la compétence et de l'expérience;

La sensibilisation du personnel clé;

Une communication régulière (publication de rapports annuels); et

Un audit périodique indépendant.



MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION!





